

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le onze avril deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Mustapha MOURCHID, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Romain GUIERRE.

Absents-Excusés : Marie-Thérèse LACOMBE procuration à François COLLADO, Jean-Philippe BLATGÉ procuration à Patrice DELHEURE, Elsa KLAVUN procuration à Marion BORTHELLE

Absents : Laure BACABE, Anne GALIBER D'AUQUE

Nombre de présents : 17

Date de convocation : 11 avril 2023

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :		
En exercice : 19	Présents : 17	Votants : 17

02 03 2023 Plan de financement et demande de subvention restauration de tableaux de l'église Saint-Barthélemy :

Le tableau « Dieu créateur » va être restauré pour un montant de 1920 € et une étude de restauration pour 3 tableaux de 1940 € va être faite soit un budget total de 3860 € HT pour ces tableaux de l'église Saint-Barthélemy. Des demandes de subventions vont être faites à la DRAC, au département et à la région.

Plan de Financement :

DRAC	20 %	772 €
Département du Tarn	40 %	1 544 €
Région Occitanie.....	20 %	772 €
	Total subventions publiques	3 088 €
Autres financements Autofinancement		20 %
		772 €
	TOTAL	3 860 €

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux de restauration.

Le Conseil Municipal autorise l'engagement de ces travaux qui sont inscrits au budget d'investissement 2023. Le Conseil Municipal mandate Monsieur le maire pour constituer le dossier demande de subvention.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
François COLLADO



Le Maire
Patrice DELHEURE

